## **LE BEAGE**

## **CONSEIL MUNICIPAL**

Dernier Conseil Municipal de l'année 2018 ce vendredi 14 décembre avec un ultime remaniement au budget principal pour alimenter les comptes 1641/66111 et 6618 déficitaires par un virement des comptes 623/1551 et 622 excédentaires.

La somme de 479.86 € a été allouée au gardiennage de l'église par M. le curé.

Le conseil municipal a délibéré en faveur de la création d'un emploi d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe pour le service de la cantine et a fixé à 100% le taux de promotion des agents communaux titulaires.

A la demande de la communauté de communes, le Conseil Municipal a approuvé les nouveaux statuts de celle-ci ainsi que la restitution des compétences optionnelles (détail consultable en mairie)

## Divers:

Monsieur BRUN informe le CM qu'il a souscrit un contrat de maintenance avec Solution Micro à Brives-Charensac et qu'il travaille à la mise en place de sauvegardes informatiques à distance afin de parer à d'éventuels vols ou dégradations ; concernant les travaux du réservoir d'eau potable, le CM lui donne son accord pour le lancement du dossier en lien avec le SIVOM.

Le Conseil Municipal souhaite de belles fêtes de fin d'année à toute la population et une merveilleuse année 2019 pleine de joies et porteuse de bonne santé.